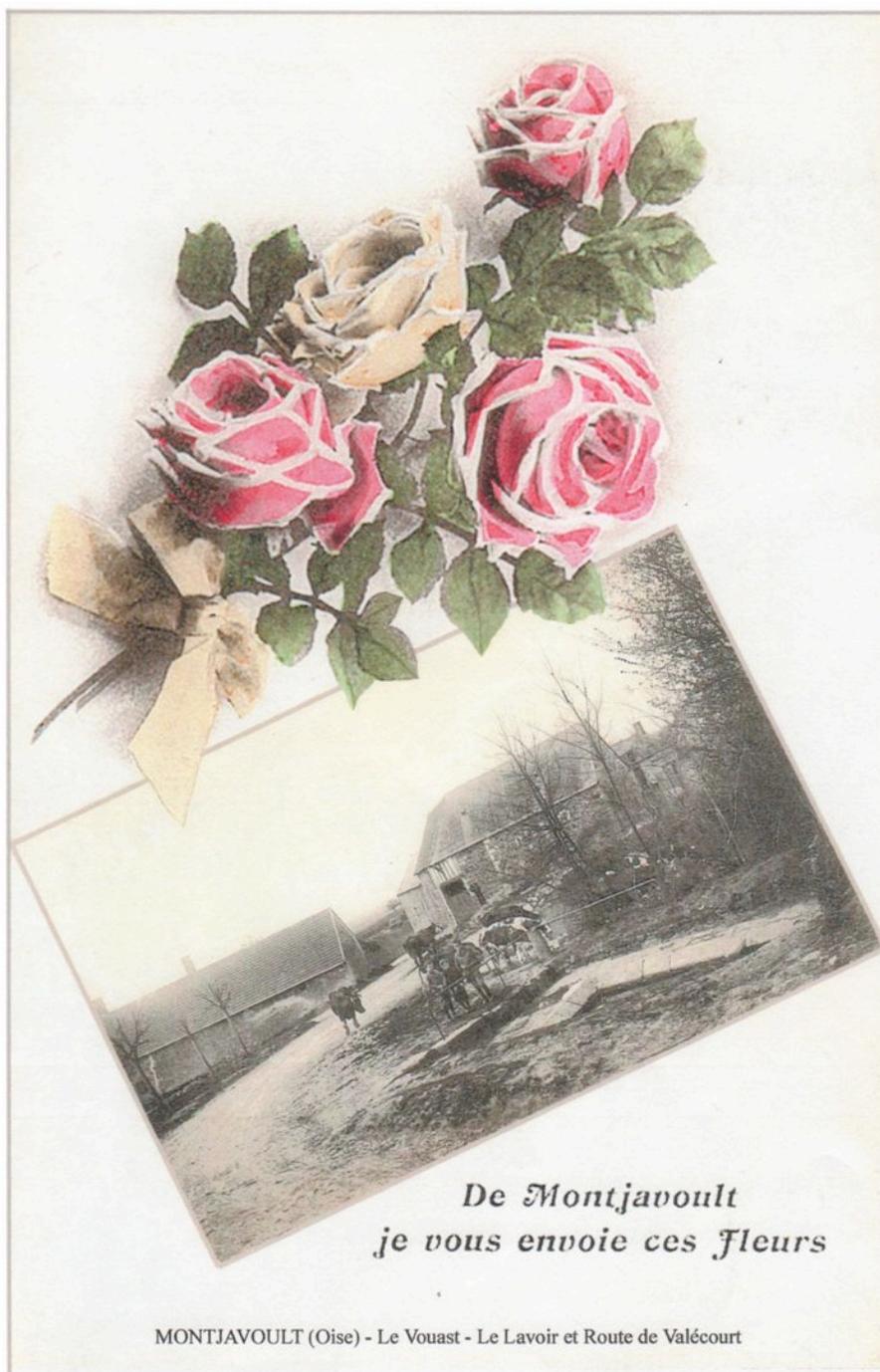


MONTJAVOULT



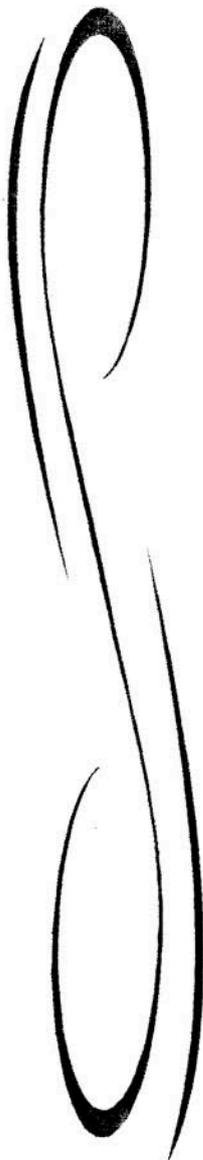
*De Montjavoult
je vous envoie ces Fleurs*

MONTJAVOULT (Oise) - Le Vouast - Le Lavoir et Route de Valécourt

BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE - 2005 - N°59

EDITO



2005 s'achève déjà pour laisser la place à 2006 ! Le temps passerait-il de plus en plus vite ?

Vous trouverez dans ce traditionnel bulletin de fin d'année, un certain nombre de rubriques, pour certaines, retraçant la vie de notre petit village, pour d'autres, empreintes de conseils et de renseignements divers.

Montjavoult est jusqu'ici à peu près épargné par les désagréments des grandes métropoles, quoique... !

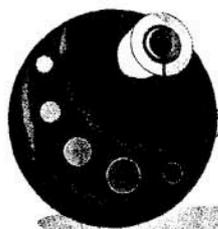
Pour ma part, mon maître mot est, et reste, « sérénité » et, c'est sur ce chemin là, que le conseil municipal et moi-même essayons de conduire la commune. Comme chaque année des investissements importants ont été réalisés (pour l'école, pour l'église, pour le matériel communal, etc...) sans pour cela grever le budget.

En 2006, le PLU (plan local d'urbanisme) et l'assainissement seront à l'ordre du jour. J'en profite une-fois de plus pour remercier la rédactrice en chef de notre précieux journal madame Françoise Gauthiez.

Enfin pour conclure cet « édit » je m'associe à l'équipe municipale, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2006.

E. Gourdain

Meilleurs vœux pour 2006 !



REVISION DU P.O.S. - PRESCRIPTION. - ELABORATION DU P.L.U.

Le conseil municipal a décidé :

- 1- De faire une révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme : nouveau nom du P.O.S.) sur l'ensemble du territoire communal.
- 2- De confier la réalisation des études nécessaires à un bureau d'études privé
De solliciter les services de la D.D.E. pour l'assistance du maître d'Ouvrage
- 3- De soumettre à la concertation des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, les études relatives au projet de révision du P.L.U., selon les modalités suivantes :
 - Diffusion de l'information dans un journal
 - Présentation du projet dans le présent bulletin municipal afin qu'il soit diffusé dans tous les foyers de la commune
 - Mise à disposition du public d'un dossier d'études en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations des habitants, à partir de l'ouverture de l'enquête publique qui vous sera communiquée en temps utile
 - Organisation d'au moins une réunion publique pour la présentation du projet et recueil des avis et observations de la population, et de charger Madame le Maire de l'organisation matérielle de ladite concertation
- 4- De solliciter l'Etat et le Département pour qu'une dotation soit allouée à la commune afin de couvrir les dépenses nécessaires à la révision du P.L.U.
- 5- De prévoir aux budgets les crédits destinés aux financements des dépenses relatives à la révision du P.L.U.

ASSAINISSEMENT

Conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur le zonage d'assainissement. Le coût de l'assainissement collectif de la totalité du Bourg et du Vouast et de la surtaxe du prix de l'eau qui en résulterait ne sont guère acceptables.

La carte de l'examen visuel sur laquelle sont repérés les regroupements indispensables permet de déterminer les rues où l'assainissement collectif est pratiquement la seule solution (nous constatons cependant, que dans le secteur signalé par un habitant de la rue des Bauves, que l'assainissement collectif n'est pas indispensable).

Nous proposons donc que chaque rue concernée soit dotée à la sortie de l'agglomération d'une petite unité de traitement (fosse toutes eaux, filtre à sable drainé, puits d'infiltration).

Même si les petites unités sont, au résultat d'un coût plus élevé que les grandes, ce surcoût sera très largement compensé par la réduction de la longueur du réseau de la collecte, la suppression des stations de relèvement, des collecteurs de refoulement, et surtout du prix de l'eau.

Enfin, nous rappelons que sous réserve d'un regroupement et d'une maîtrise d'ouvrage communale, la réhabilitation des assainissements autonomes peut bénéficier d'une subvention de 80%.

Les conseillers avaliseront les conclusions du commissaire enquêteur. Affaire à suivre...

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS

Nous vous prions de retenir ces dates :

Mardi 13 juin 2006
Mardi 3 octobre 2006

TRAVAUX CONCERNANT L'EGLISE

De grosses traces d'humidité, avec moisissures, risquent de dégrader considérablement notre église classée monument historique.

Madame le maire propose d'installer des grilles derrière le portail principal, ce qui permettrait, en période estivale d'assécher en aérant l'intérieur du monument, sans crainte des vols. Ce genre de dispositif est déjà installé à l'entrée d'autres églises du canton (voir Montagny en Vexin, Delincourt, etc...)

La statue La Charité Saint Martin est maintenant restaurée. Elle sera repositionnée à sa place initiale (au dessus du porche) après un traitement hydrofugeant la rendant imperméable aux intempéries. Celui-ci devra être renouvelé chaque année.

RISQUE D'INONDATION

Rue de la Plaine :

Les habitants de cette rue se plaignent régulièrement des eaux de pluie qui ravinent les cotés de la rue et qui s'engouffrent dans l'impasse située à droite de la rue de la Plaine en descendant.

Un des habitants demande instamment que soit goudronné l'impasse afin de créer une différence de hauteur pour que les eaux pluviales ne dévalent plus. Le conseil accepte ces travaux.

SERVICE TECHNIQUE : ACHAT DE MATERIEL

La commune s'est dotée d'un tracteur Kubota d'occasion, qui peut recevoir une gamme d'accessoires amovibles. Ainsi pourvu il deviendra un outil de travail adapté à toutes les utilisations.

Actuellement il est équipé d'une bennette à relevage hydraulique pour la voirie et d'un broyeur-tondeur arrière pour les espaces verts.

Dans le futur son équipement pourra être complété suivant les besoins.



COMPLEXE NAUTIQUE

CONSTITUTION DU SYNDICAT MIXTE

Dans le cadre de sa compétence (création et gestion d'une nouvelle piscine à vocation ludique), la CCVT s'est associée à la Communauté de Communes de Gisors Epte-Lévrière pour la création d'un syndicat mixte qui sera chargé de la construction et du fonctionnement de cet équipement de la manière suivante :

1. investissement : 20% Conseil Général de l'Eure
20% Conseil Général de l'Oise
10% Région Haute Normandie
10% Région Picardie

Le solde à partager à part égal entre les 2 communautés de communes

2. Fonctionnement : 50% CCVT
50% Communauté de Communes de Gisors Epte-Lévrière

Les conseillers syndicaux de la CCVT ayant délibéré favorablement sur ce projet, les conseillers municipaux de Montjavoult avalisent le projet, et autorisent ainsi la CCVT à adhérer au projet à l'unanimité.

NUISANCES

Malheureusement dans cet article il faut dénoncer des comportements qui n'auront pas la faveur de tout le monde, car des concitoyens ignorent encore ce que *sens civique* veut dire. Tous ces désagréments créent des conflits. Quitte à se répéter lourdement un peu de civisme et de tolérance rendraient la vie plus agréable à tout le monde.

- **Chiens errants** : Faut-il rappeler, que les propriétaires d'animaux domestiques errants sur la voie publique, seront verbalisés et que leurs animaux risquent d'être conduits en fourrière. D'autre part, la commune n'est nullement responsable des animaux sauvages, nuisibles ou non, pris dans des pièges sur des parcelles privées (dans ce cas prendre contact avec la fédération des chasseurs de l'Oise).
- **Le bruit** : L'Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise dit entre autres articles :
 - Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.
 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés à Montjavoult qu'aux horaires suivants :

<p>Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h Dimanche et Jours Fériés : interdit</p>
--

- **La végétation**

La loi rend obligatoire l'élagage ou la taille des végétaux débordant sur la voie publique ou sur la propriété voisine.

Une réglementation qui s'applique à tous, y compris à la commune qui fait elle aussi un effort dans l'entretien de son domaine : 27 Km de voies communales, Montjavoult étant la commune la plus étendue du Canton, en nombre de Km de voirie.

Le Code civil, prévoit que :

- Les haies plantées en bordure de propriété ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur si elles sont plantées à 50 cm à l'intérieur de la propriété
- Si elles dépassent deux mètres elles doivent être plantées à plus de deux mètres en retrait des limites séparatives

- Il ne faut pas qu'elles débordent sur la propriété voisine ou sur la voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une sente ou d'un trottoir
- Quant aux arbres, les branches ne doivent pas dépasser de la propriété et les racines ne pas saillir à l'extérieur
- Les contrevenants peuvent être mis en demeure d'effectuer l'abattage ou la taille nécessaire, mais en règle générale, la concertation suffit à régler les éventuels problèmes

**Rappelons encore que les habitants sont tenus :
d'élaguer, de couper leurs végétaux et de les emmener à une décharge.**

- **La limitation de vitesse**

Faut-il un accident pour que la vitesse soit respectée dans la traversée de notre village ? Qui aimerait être à l'origine d'un tel drame ? Personne ! Cela se comprend.

Pourtant dans ce domaine bien peu d'améliorations ont été notées.

L'année dernière une voiture n'ayant pu maîtriser son allure, a malheureusement écrasé un chien. Espérons que l'on n'aura pas à déplorer d'accident tragique et que chacun prendra conscience de ses responsabilités lorsqu'il sera au volant de son véhicule.

Alors soyons prudent, roulons sagement à faible allure (50 Km en agglomération) en pensant à ceux qui habitent Montjavoult et particulièrement aux plus vulnérables : nos enfants.

- **Les poubelles**

Est-il utile de rappeler que les poubelles ménagères doivent être sorties le lundi soir pour être ramassées le mardi matin ?

Celles-ci doivent être munies d'un couvercle afin que les animaux vagabonds ne puissent pas fouiller dedans et **les renverser**.

Malheureusement ceci n'est pas observé, car lorsque l'on traverse la commune le mardi matin, les papiers, les sacs plastiques et autres déchets volent, dans tous les sens, au gré du vent. Quel beau spectacle ! Sommes-nous vraiment au XXI^{ème} siècle ?

TRAVAUX SUR LA ROUTE COMMUNALE N°1 ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT

La société SAT effectuera des travaux de canalisation des eaux pluviales de la traversée de route communale N°1 allant du carrefour de la Vierge au parc d'Hérouval.

Deux conseillers municipaux sont désignés pour présenter un projet d'aménagement d'un espace vert, avec différentes essences d'arbres, sur le terrain acheté par la commune et qui servira ainsi d'exutoire pour les énormes flaques d'eau rendant la circulation dangereuse, le long de cette route.

NOUVELLES COULEURS POUR LES VOLETS ET LES FENÊTRES

Les habitants désireux de repeindre leurs huisseries sont invités à passer en mairie pour consulter le nuancier mis à leur disposition, afin de choisir des tons en accord avec les prescriptions architecturales du Vexin, qui rappelons-le est un site inscrit au patrimoine.

LES GENS DU VOYAGE

Aménagement d'une aire d'accueil à Gisors pour la population nomade de passage

Une réunion d'information sur la nouvelle aire d'accueil que va installer la commune de Gisors, pour les Gens du voyage, a eu lieu à la préfecture de Beauvais.

Ce terrain se trouve sur le territoire de l'Eure, mitoyen de la commune de Courcelles lès Gisors (Oise), cette dernière étant voisine de la notre.

Ce terrain a été réservé à cet effet, dès l'élaboration du POS de Gisors (en zone NCB), et représente une surface de 5 600 m².

Deux gardiens seront recrutés par la Communauté de Communes de l'Epte et de la Lévrière, dont fait partie Gisors, pour gérer cette aire d'accueil.

La question qui est posée : cet aménagement aura-t-il pour résultante la disparition des colonies massives et désordonnées de caravanes, à certaines époques de l'année, envahissant nos petits villages, ou au contraire l'arrivée de plus en plus régulière, de nomades avec tout ce que cela sous entend ? Seul l'avenir nous le dira !

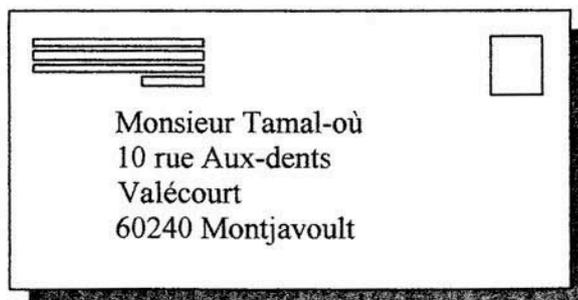
Il est à remarquer que les habitants de Montjavoult avaient été sollicités dans le bulletin communal de décembre 2004, pour signer une pétition contre l'aménagement de cette aire d'accueil, mais qu'aucune réponse n'est parvenue en mairie... !

INFORMATION ET CONSEIL PRATIQUE

Bien des administrés confondent le Bourg (qui est la butte avec l'église) et le village de Montjavoult qui lui, est constitué par le Bourg et ses six hameaux (Beaugrenier, Le Bout du Bois, Hérouval, Valécourt et Le Vouast). Ce qui est une erreur. Il faut différencier le Bourg des Hameaux.

Aussi pour être plus vite et mieux livré, soit par colis postal ou par messagerie à domicile, communiquez vos nom et adresse en indiquant en toute lettre le nom de votre hameau au dessus du code postal et du nom de la commune.

Exemple :



Ainsi les personnes chargées de porter vos acquisitions trouveront plus facilement et rapidement votre domicile, sans avoir à tourner un certains temps dans la commune avant de vous découvrir.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2006

Toute la population vivant à MONTJAVOULT sera recensée à compter du 19 janvier 2006

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Montjavoult, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte. Montjavoult fait partie du groupe de communes recensées en 2006.

À partir du 19 janvier 2006, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur, monsieur Alain SCHMITT. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au :
03 44 49 92 59**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site Internet : insee.fr à partir de janvier 2007.

AGENT RECENSEUR POUR LA COMMUNE DE MONTJAVOULT

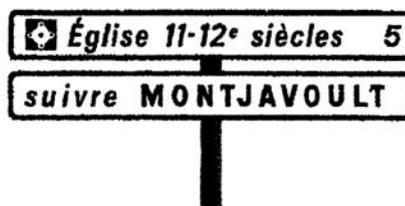
Veuillez réserver le meilleur accueil à Monsieur Alain SCHMITT désigné par Madame le Maire pour effectuer le recensement de la population dans la commune de Montjavoult du 19 janvier au 18 février 2006.

POLES D'INTÉRÊT TOURISTIQUE

Cinq panneaux routiers, signalant l'église de Montjavoult comme monument historique, vont être implantés sur les routes accédant à notre village.

- Un sur la D6 dans le sens Reilly → Montjavoult
- Un sur la D983 dans le sens Montagny → Beaugenier
- Un sur D509 à la sortie de Parnes → Montjavoult
- Deux sur la D915 dans chaque sens Paris ↔ Gisors

Ces indications vont permettre aux touristes intéressés par l'architecture, de faire connaître notre église Saint Martin du 11^{ème} et 12^{ème} siècles, sans toutefois apporter trop de désagréments, espérons-le !



DECOUVERTE DES EGLISES DU CANTON ET JOURNEE PATRIMOINE



Le week-end du 6 au 7 août 2005, la Communauté de communes du Vexin-Thelle avait organisé deux journées portes ouvertes des églises de : Boury, Courcelles-lès-Gisors, Montjavoult et Vaudancourt.

Le samedi 6 août une permanence de 14h à 17h assura l'accueil des visiteurs.

Vingt quatre personnes venant d'horizons différents : Creil, Rouen, Ecos, Boury, Gisors, et même de Montjavoult se sont intéressées à l'architecture et à l'histoire de notre église et de notre commune.

La journée du patrimoine s'est déroulée le dimanche 18 septembre 2005. A cette occasion Madame le Maire a renouvelée l'opération porte ouverte de notre église. Une quarantaine de visiteurs (quelques uns d'entre eux venus en voisin) ont donc eu accès à l'intérieur, et ont pu admirer cet édifice très complexe.

En sortant, ils ont été agréablement surpris de découvrir notre magnifique panorama qui ce jour-là resplendissait sous le soleil, comme pour les remercier de leur visite.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Maëlle **BRECHON** née le 13 septembre 2005 à Pontoise



MARIAGE

Matthieu **DELACHAL** et Céline **PELLE** le 03 septembre 2005



DÉCÈS

Madame Irène **BOURIENNE**

Née à Montjavoult le 29 mars 1915,
Décédée à Méru le 8 juin 2005

Monsieur Jacques **FRANÇAIS**

Décédé le 28 septembre 2005 à Evецquemont

Monsieur Martial **CORGEON**

Décédé le 28 septembre 2005 à Montjavoult,
au domicile de ses enfants M. Mme. PROISY

Monsieur René Clotaire **ANDRIEUX** Décédé le 12 novembre 2005 à Vernon

Monsieur Jean-Claude **PETIT**

Décédé le 19 novembre 2005 à Pontoise

13 JUILLET 2005 : FEU D'ARTIFICE

Mercredi 13 juillet, 21 heures : rendez-vous incontournable de la vie montjovicienne proposé aux habitants de la commune.



Après le verre de l'amitié et les petits fours, une grande convivialité régna sur les spectateurs du feu d'artifice du 14 juillet. Et, c'est presque avec étonnement que l'assistance se trouva soudainement plongée dans le noir face à l'église.

Une surprenante explosion de couleurs a embrasé toute la place. Paillettes dans les yeux et sourires aux lèvres, les Montjoviciens se sont laissés emporter par la magie pyrotechnique et musicale de la soirée.

La musique, judicieusement bien choisie, accompagna le jaillissement des fontaines lumineuses et l'éclatement des fusées dans le ciel.

Grands et petits se sont envolés dans un tourbillon d'éclats éblouissants et vertigineux qui en a impressionné plus d'un. (Bien entendu, toute proportion gardée par rapport à notre petite commune)

Commentaire d'un petit garçon de 8 ans : « *en regardant le ciel, j'étais comme dans un rêve !* »



TIR A L'ARC



Le terrain de sport a accueilli ce 19 juillet 2005 des adolescents de Montjavoult pour une animation permettant aux jeunes de s'initier aux méthodes du tir à l'arc.

Cette initiative, du Centre Social Rural du Vexin-Thelle, a pour but de favoriser la pratique et la découverte d'une discipline plus ou moins connue. Un petit groupe d'athlètes en herbe, d'âges différents, a été séduit par cette formule innovante et gratuite. Celle-ci a beaucoup plu et pourrait être renouvelée l'année prochaine, à la même période des vacances scolaires.

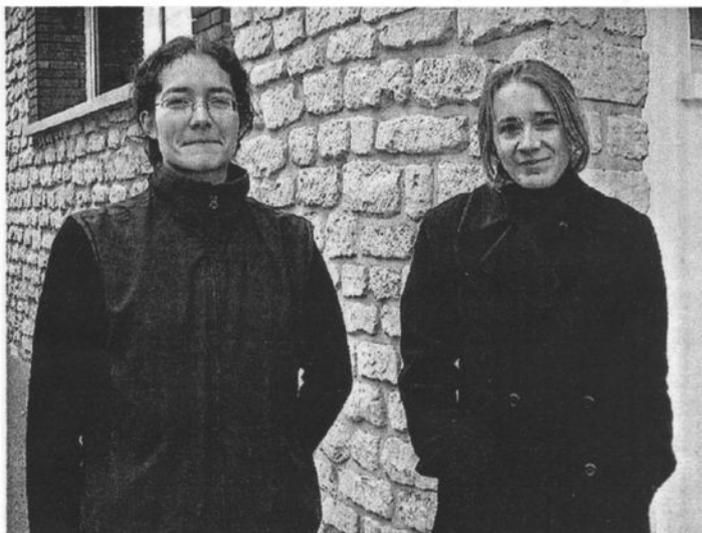
La rigueur de ce sport a fait l'unanimité auprès de chacun des jeunes participants.

Pour la petite histoire : c'est Saint-Louis qui a institué les compagnies d'arcs dans chaque bourg de France.

ET TOI TA RENTREE, C'ETAIT COMMENT ?

Après deux mois de vacances bien méritées nos petits écoliers ont repris le chemin des classes, le jeudi 25 août 2005. La joie de revoir les copains, le tourbillon de la récréation ... et voilà l'année scolaire commencée.

Un soupçon de stress, un zeste d'excitation et une dose de bonne humeur sont les ingrédients Pour cette rentrée 2005 mademoiselle Gayte, repartie dans sa région d'origine, a été remplacée par mademoiselle Edwige Deudon que nous accueillons en lui souhaitant une



bonne adaptation et une bonne année scolaire au sein de notre école communale.

Pendant cet été, et dans l'attente de recevoir leurs élèves, les classes se sont refaites une beauté en recouvrant leur sol d'un carrelage clair qui illumine et facilite le nettoyage des lieux.

L'entreprise PIRES de Chambors a effectué ces travaux. Quant aux WC, ils seront refaits aux vacances scolaires de Noël.

Mademoiselle Boicherot, directrice, et mademoiselle Deudon.

ECOLE DE MONTJAVOULT : VACANCES SCOLAIRES (Semaine de 4 jours)

PÉRIODE	Calendrier Semaine de 4 jours	Journées de cours complémentaires pour les écoles en semaine de 4 jours
Rentrées des élèves	Jeudi 25 août 2005	<u>+ 5 jours</u> : jeudi 25, vendredi 26, lundi 29, mardi 30 août 2005 et jeudi 1 ^{er} septembre 2005
TOUSSAINT	Vendredi 21 / 10 / 2005 Au jeudi 3 / 11 / 2005	<u>+ 1 jour</u> : mercredi 9 novembre 2005
NOËL	Vendredi 16 / 12 / 2005 Au Mardi 03 / 01 / 2006	<u>+ 1 jour</u> : mercredi 4 janvier 2006
HIVER	Vendredi 10 / 02 / 2006 Au Lundi 27 / 02 / 2006	
PRINTEMPS	Vendredi 14 / 04 / 2006 Au Mardi 02 / 05 / 2006	<u>+ 1 jour</u> : mercredi 3 mai 2006 <u>+ 1 jour</u> : mercredi 10 mai 2006 <u>+ 1 jour</u> : mercredi 24 mai 2006
ÉTÉ	Jeudi 6 juillet 2006	<u>+ 2 jours</u> : mercredi 5 et jeudi 6 juillet 2006

CORRESPONDANCE SCOLAIRE DE LA CLASSE DE CP-CE1

Cette année, nos correspondants sont des élèves d'une classe de GS-CP-CE1. Ils sont...



Ils habitent à Tourgéville, à côté de Deauville.

Nous avons commencé à nous écrire.
Nous nous écrivons une fois par mois.
Nous leur envoyons aussi des dessins et
nous leur préparons des surprises tout
au long de l'année.



En fin d'année nous les rencontrerons
près de chez eux.
Nous jouerons avec eux.
Nous nous ferons des copains.
Le midi, nous mangerons un pique-
nique.

ET SI ON S'AMUSAIT AVEC LES ELEVES DE LA CLASSE DE CP-CE1 ?

Ces jeunes écoliers vous soumettent quelques devinettes sur les insectes.

- 1) Mes ailes sont argentées et mon nom est rigolo. Je peux vivre près des roseaux.
Qui suis-je ?
- 2) Je suis tout vert et mes pattes me font bondir. Je vis dans l'herbe.
Qui suis-je ?
- 3) Je butine pendant des heures et des heures. Ne me confonds pas avec un autre insecte.
Qui suis-je ?
- 4) Je luis et scintille, toujours quand il fait noir. Trouve-moi vite pour me dire bonsoir.
- 5) Je suis rouge avec des points noirs. Les insectes de mon espèce peuvent aussi exister avec d'autres couleurs.
Qui suis-je ?
- 6) Je suis noire et je vole dans l'air. J'adore goûter la confiture mais les gens n'aiment pas trop ça.
Qui suis-je ? Kévin et Mickaël
- 7) Je suis petite mais je pique très fort. On me trouve souvent en été près des fleurs et je vole.
Qui suis-je ? Océane Sméralda et Océane Sainsot
- 8) Je suis rouge et j'ai des formes noires sur le dos. Je ne porte pas bonheur.
Qui suis-je ? Rémi et Thibaud
- 9) Je suis presque comme une petite branche et c'est ma défense. J'habite dans les pays chauds.
Qui suis-je ? Robin et James
- 10) Je suis grand et plein de couleurs. Je vole dans les airs et je sens les fleurs. Qui suis-je ? Sheurlet et Lucas
- 11) Je suis noire et mon sport préféré est le tricot.. Les mouches sont ce que je mange le plus
Qui suis-je ? Sheurlet et Lucas

Voici les réponses, mais pour que le jeu ne s'achève pas trop vite, elles sont codées : les nombres correspondent au rang de la lettre dans l'alphabet.

- | | |
|----------------|--|
| 1) 21 - 14 - 5 | 12 - 9 - 2 - 5 - 12 - 12 - 21 - 12 - 5 |
| 2) 21 - 14 | 3 - 18 - 9 - 17 - 21 - 5 - 20 |
| 3) 21 - 14 - 5 | 1 - 2 - 5 - 9 - 12 - 12 - 5 |
| 4) 21 - 14 - 5 | 12 - 21 - 3 - 9 - 15 - 12 - 5 |
| 5) 21 - 14 - 5 | 3 - 15 - 3 - 3 - 9 - 14 - 5 - 2 - 12 - 5 |
| 6) 21 - 14 - 5 | 13 - 15 - 21 - 3 - 8 - 5 |
| 7) 21 - 14 - 5 | 7 - 21 - 5 - 16 - 5 |
| 8) 21 - 14 | 7 - 5 - 14 - 4 - 1 - 18 - 13 - 5 |
| 9) 21 - 14 | 16 - 8 - 1 - 19 - 13 - 5 |
| 10) 21 - 14 | 16 - 1 - 16 - 9 - 12 - 12 - 15 - 14 |
| 11) 21 - 14 | 1 - 18 - 1 - 9 - 7 - 14 - 5 - 5 |

UNE HISTOIRE AVEC LES INSECTES

La coccinelle est belle avec sa pelle.
Elle va monter à l'échelle.
Elle s'appelle Christelle.

La guêpe goûte les crêpes.
Elle est myope.
Elle adore les tulipes.

La libellule vole dans sa bulle au-dessus de la ville
Et tricote un pull
Quelle tête de mule, cette Ursule !

La mouche louche et touche sa bouche qui sèche
Elle se cache derrière les vaches

Les phasmes aiment les branches
Ils mangent des pommes
Puis ils rament dans les larmes

Le criquet joue avec un bébé et une poupée
Puis il dit «Allez, allez !
Notre histoire avec les insectes est terminée».

La classe des CP-CE1
Novembre 2005

ACTIVITES PREVUES POUR NOËL DANS LA CLASSE DE CP-CE1

Pour Noël. Nous préparons un calendrier de l'Avent.

Pour cela, nous avons besoin :

- d'une boîte à camembert ou à coulommiers,
- de 2 étoiles à coller sur le couvercle de la boîte (il y a une verte et une beige ou marron, la verte est un peu plus grande que l'autre.),
- d'une ribambelle de bonhommes verts et oranges qui se tiennent par les mains et les pieds (ils sont numérotés de 1 à 24).

Nous décorerons l'école avec des guirlandes, des couronnes sur les portes, des sapins, des étoiles, des bonhommes de neige et des Pères Noël.
Il y aura d'autres surprises

Info...

Bibliothèque !!!



Vous serez tous, petits ou grands, les bienvenus à la bibliothèque de Montjavoult où Mélanie vous accueillera à partir du mois de janvier 2006.

« Un lieu pour partager ses lectures, se documenter, mais aussi rêver, s'évader... »

Je vous rappelle que l'inscription à la bibliothèque, le prêt des documents ainsi que les différents services sont gratuits.

Horaires d'ouverture :

Le lundi: 18h00 à 19h00

Le mercredi: 11 h30 à 12h30

Le jeudi : 18h00 à 19h00

Je vous attends !!!

Mélanie



Les enfants du périscolaire de Montjavoult vous souhaitent :



Anthony



Joyeux Noel



Jessy



rubin



Jessy

Et

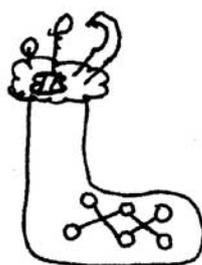


Wendy

Bonne Année!



Sibrien



Lucas



Océane

Cette année, nous participons au Téléthon, à cette occasion, nous vous invitons à voir nos créations au marché de Noël de Chaumont en Vexin les 2 et 3 décembre.



Nélanie



Maëllys



Maëllys

ASSOCIATION DES SEPT VILLAGES DU VEXIN

Boury - Hadancourt Le Haut Clocher - Montagny - Montjavoult - Parnes - Serans - Vaudancourt

ET SI ON VISITAIT LE SOMERSET... !

Par un vendredi 27 mai 2005 ensoleillé et estival, un groupe d'irréductibles gaulois s'embarquèrent dans un luxueux car Grisel pour envahir la perfide Albion et plus particulièrement un petit village du Somerset qui porte le nom de NORTH CURRY.

A la différence de nos dignes ancêtres qui étaient plus habiles à manier la hache de guerre que le langage, notre démarche à nous, était plus amicale et conviviale.

En effet, après avoir subi avec une patience remarquable des bouchons sur les routes britanniques menant à la mer ou au sein de la campagne profonde et verdoyante ; nous arrivâmes enfin à notre destination où nos familles d'accueil nous attendaient avec sourire et compassion.

Sans flagornerie de notre part, notre séjour britannique fut des plus merveilleux. Que de joies de bon aloi dans les rues de North Curry pour la fête du village. Démonstrations de danses du pays, vente de fleurs et de plantes, visite du clocher de l'église, dégustation de thé, émaillèrent la journée d'émotions et de bonheur. Cette fête permit à certains de rencontrer les pionniers du jumelage, coté britannique et nos souvenirs communs furent évoqués, et accompagnés d'une larme évanescence au bord de nos paupières.

Nous n'oublierons pas la descente en bateau de la rivière Dart entre Totnes et Dartmouth qui dévoila à nos yeux émerveillés un paysage de verdure fréquenté par des canards, des oies et d'autres volatiles aux noms inconnus. Au détour d'un méandre de la rivière nous découvrions une maison pleine de caractère, perchée sur un monticule et dont l'accès semblait interdit par une cohorte d'arbres protecteurs. Des dieux ou demi-dieux devaient séjourner dans ces manoirs remplis de mystères sylvestres.



Nos jambes, nos bras et notre corps n'oublieront pas l'initiation aux danses du pays, avec un sympathique orchestre qui joua à la salle des fêtes de North Curry pour ses habitants mais aussi pour les Français qui faisaient partie du voyage de jumelage. Plus de barrières de langues, nous nous prenions par les épaules, par la taille pour exécuter ces danses traditionnelles et locales.

Que de joies et de bonheur au cours de ces quatre jours à North Curry !

Si vous voulez, vous aussi, goûter ces moments de bonheur dans des familles d'accueil merveilleuses sur le plan de la gentillesse ; alors, venez nous rejoindre dans les futurs voyages de jumelage. Nous vous promettons que vous serez comblés en tous points.

L'A. S. V. V.

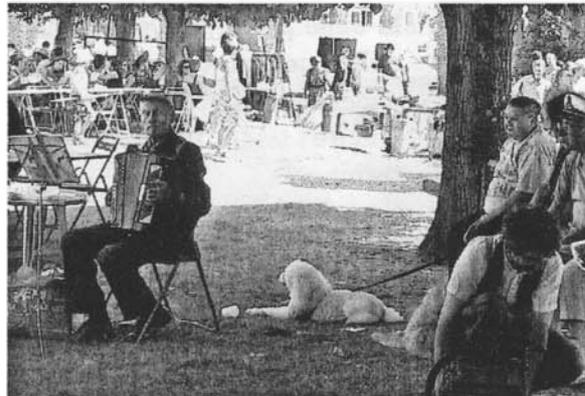
Pour tout renseignement sur notre programme 2006, écrivez dès maintenant à :
Monsieur Claude BIANCHI – 11 rue des Cantières – Le Vouast – 60240 Montjavoult

LE BONHEUR DANS LE PRÉ

« LA FOIRE A TOUT » DE MONTJAVOULT

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2005

C'était une belle journée d'été
Le rendez-vous de la rentrée
Que Montjavoult n'a pas manqué
Pour s'promener et acheter
Pour discuter et grignoter
Pour se montrer et s'exposer :
Car les stands en majorité
Par les Montjoviens, de fait,
Etaient tenus et animés !
Pour nous c'est à renouveler :
De la musique et d'amitié
Notre bonheur était complet
C'est ça le « Bonheur Dans le Pré ».



Mireille BESSAA ☎ : 06 81 40 59 90

Laura CATRY ☎ : 03 44 49 23 12

NOTRE CALENDRIER 2006

- Dimanche 29 janvier à Gargenville de 10h à 13h et de 14 h à 16 h, 3^{ème} stage de danse africaine, pour débutant ou confirmé, animé par Pascale LAPORTE, accompagné par 3 percussionnistes. Prix entre 15 et 18 € (selon le nombre de participants)
- Samedi 25 février à partir de 20 heures : dans la salle de Boubiers (60) Dîner Concert en soutien à Musicavoult.
 - * Repas gastronomique
 - * Concert divertissant du chœur de jeunes « *Carpe Diem* » direction Alain PALMA
 - * Concert Jazz
- Dimanche 19 mars dans la salle de Boury en Vexin : stage de danse africaine, pour débutant ou confirmé, animé par Pascale LAPORTE.

Sur réservation, *Bonne Ambiance Assurée !*

- Samedi 10 juin : ***A ne pas manquer MUSICAVOULT.***

Le 9^{ème} festival annuel de musique à Montjavoult. La programmation n'est pas encore bouclée mais d'ores et déjà nous pouvons annoncer le concert du soir : le quatuor OKNOS dont le 1^{er} violon Stéphane TESNIER vient de s'installer dans notre beau village. Nous accueillerons comme chaque année depuis 4 ans une fanfare festive pour un concert gratuit sur la place.



L'ÂGE D'OR DE MONTJAVOULT AU PARADIS DES FLEURS

L'association montjovicienne des seniors, désireuse de mettre à profit les derniers beaux jours de l'été, avait projeté de visiter le parc floral des Moutiers à Varengeville sur mer près de Dieppe. Ce jeudi-là, malgré une météo mitigée, nous prenions tranquillement la route vers neuf heures. En fin de matinée nous nous retrouvions sur la belle plage de Quiberville où l'air vif venant du large ressuscitait délicieusement nos sens ensommeillés durant le voyage. Passée la zone des galets, le sable agréablement velouté puis le flot marin encore tiède massèrent bien gentiment nos pieds en mal de trempette.

Certains d'entre nous firent d'abord leurs emplettes auprès des pêcheurs que la marée avait fort heureusement ramenés au rivage. Tandis que d'autres, fort stimulés par l'atmosphère iodée, saisis d'une fringale de requin, se précipitaient vers le restaurant panoramique. Nous nous y retrouvions finalement tous pour tailler une bavette enchantée sur les péripéties du matin, bien assis derrière les immenses baies vitrées de la terrasse, jouissant d'un coup d'œil privilégié sur le domaine de Neptune.

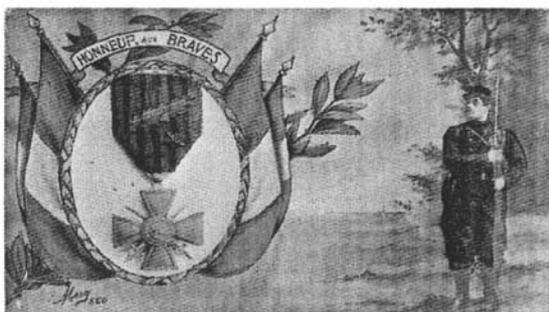
Puis c'était le départ vers le parc floral. Ô le joli parc ! Quel enchantement ! Roses, clématites, asters, et j'en passe. Malheureusement à cette époque, point de rhododendrons, azalées ou bruyères en fleurs. Par contre, l'ordonnancement des plantations touche à la perfection, donnant à ce vaste site, rehaussé dans le lointain par une grandiose vue sur la mer, des allures paradisiaques.

Ah ! Quelle belle journée. Mais gageons que nous puissions y retourner un jour de mai afin de nous immerger dans la surprise d'un véritable feu d'artifice de couleurs sur un océan de fleurs.

NB - C'est volontairement que je n'ai pas donné de précisions techniques horticoles, afin de privilégier l'atmosphère, l'ambiance de la sortie...peut-être afin de donner à certains l'envie de nous rejoindre.

Le secrétaire adjoint de l'Âge d'Or :
Alain Schmitt

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2005 : POUR NE PAS OUBLIER



Le 11 novembre 1918 a laissé le souvenir d'une journée où tous les français auraient communié dans la joie de l'armistice. Cette vision idéalisée a tendance à faire oublier la réalité de la sortie de la guerre : une période interminable, où des soldats désespèrent de rentrer rapidement dans leurs foyers.

Au mois de novembre 1918, alors que les combats cessent sur le front occidental, les soldats français attendent d'être démobilisés. Usés par les fatigues de la guerre, marqués par les deuils successifs, ces hommes sont sous les drapeaux depuis de nombreuses années. Certains, comme les classes 1912, achevaient leur service militaire à l'été 1914. Cela fait donc déjà sept ans qu'ils servent leur pays. Et pourtant, l'annonce de l'armistice ne marque pas la fin des épreuves. Il leur faut encore plusieurs mois, dans leur cas jusqu'à l'été 1919, avant d'être libérés, car on ne peut libérer trop vite des soldats qui constituent un moyen de pression sur l'Allemagne avant la signature de la paix définitive à Versailles, le 28 juin 1919.

A Montjavoult, la commémoration du 87^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée dans une atmosphère d'émotion que les années n'ont pas ternies.

Après l'homélie en hommage aux Combattants, c'est face au monument aux Morts, que s'est déroulée tout d'abord



une remise de décorations militaires par le Colonel Villeneuve, suivie : de la traditionnelle lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants par le Maire, madame Gourdain, du dépôt de gerbe, de l'Appel aux Morts, de la minute de silence et de la Marseillaise.

Après la remise des fleurs sur les tombes des soldats au cimetière communal, par les enfants du village, toutes les personnes présentes se sont dirigées vers la salle multifonctions pour le verre de l'amitié.



L'assistance a pu remarquer le travail fait par le péricolaire sous la direction de mademoiselle Mélanie Fievet. Particulièrement le panneau affichant des documents écrits relatant certains passages de la guerre de 1914-1918, et illustrés des dessins réalisés, à cette occasion, par les enfants. C'est une manière de perpétuer le devoir de mémoire et ne pas oublier. L'association des Ancien Combattants est sensible à cette attention. Merci pour cette respectueuse initiative.

PRÊT DE VAISSELLE ET DE MATERIEL COMMUNAL

A titre indicatif voici le descriptif du matériel que vous pouvez emprunter.

Mr. Mme. Mlle.

désire retenir pour la date du :

les quantités suivantes :

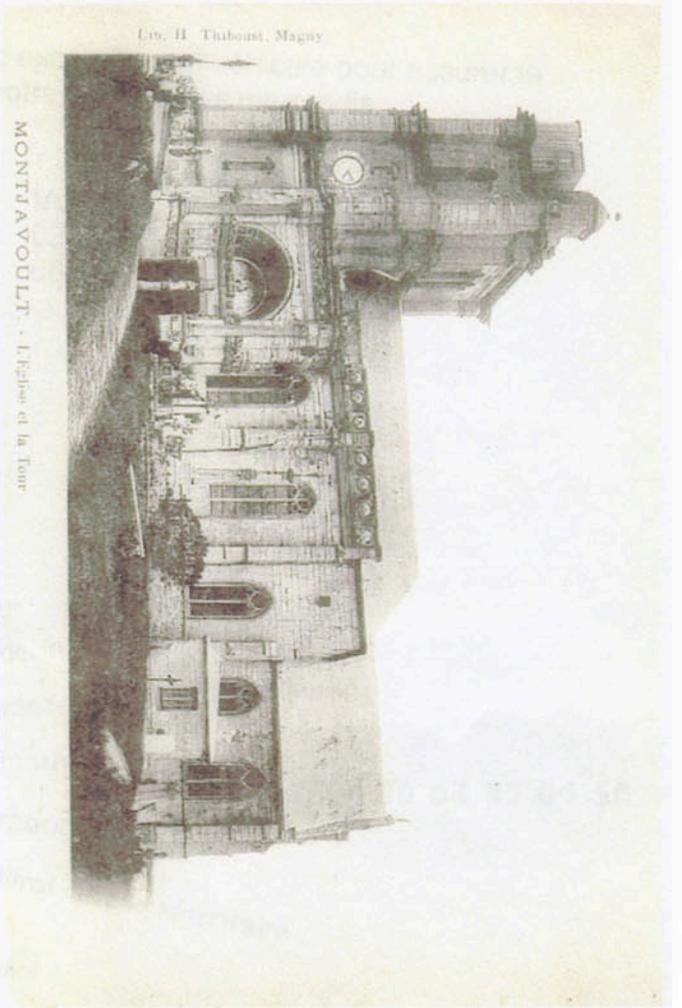
Descriptif	Quantité disponible	Quantité retenue	Descriptif	Quantité disponible	Quantité retenue
Assiette creuse en verre	16		Panier à pain en plastique	4	
Assiette dessert blanche	65		Pelle de service	7	
Assiette plate blanche	85		Petite cuillère	101	
Baquet galvanisé	1		Pic brochette	66	
Baquet plastique	1		Pichet à eau en verre divers	6	
Barnum	1		Pichet en grès	19	
Cafetière électrique	1		Pince à cornichon	1	
Carafe à vin en verre	9		Planche à découper	1	
Casserole alu	3		Plateau à servir en bois	5	
Casserole tournus 52 alu	1		Plateau Inox rand modèle	10	
Cendrier divers	3		Plateau Inox petit modèle	3	
Cendrier mousquetaire	7		Poêle à crêpe	3	
Cendrier Plastimul	6		Presse purée alu	1	
Cendrier UAP	4		Projecteur d'éclairage	2	
Chaise	96		Ramequin Duralex	25	
Chope bière	93		Ramequin Duralex petit modèle	2	
Chope verre digestif	24		Ramequin en verre sculpté	10	
Couteau manche plastique	49		Ramequin Pirefrax décoré	61	
Couteaux inox	72		Réchaud à frite +table+ gaz	1	
Cuillère en bois	4		Repose plat en fer	2	
Décapsuleur	4		Saladier en verre	1	
Ecumoire	2		Saladier plastique	2	
Ecumoire à frite	4		Table	11	
Ecumoire à pied alu	1		Tasse à café blanche	85	
Faitout alu tournus + couvercle	1		Thermos café	3	
Fourchette	142		Tire bouchon	3	
Gaufrier électrique	1		Très grande fourchette	7	
Grande glacière	1		Très grosse cuillère	7	
Grosse cuillère	48		Tréteaux	22	
Guirlande élec. 10 ampoules	2		Verre ballon 25 cl	36	
Jerrican eau + robinet	2		Verre ballon petit 25 cl	36	
Louche	1		Verre ballon vrac	33	
Ouvre boîte	1		Verre digestif aigle	14	
Panier à pain en osier	6		Verre digestif divers	10	

Remis ce jour un chèque de 300€ de caution de la
A l'ordre du trésor Public

n°

La réservation est à remettre aux agents communaux le plus tôt possible. (Tél.: 06.32.15.14.88)

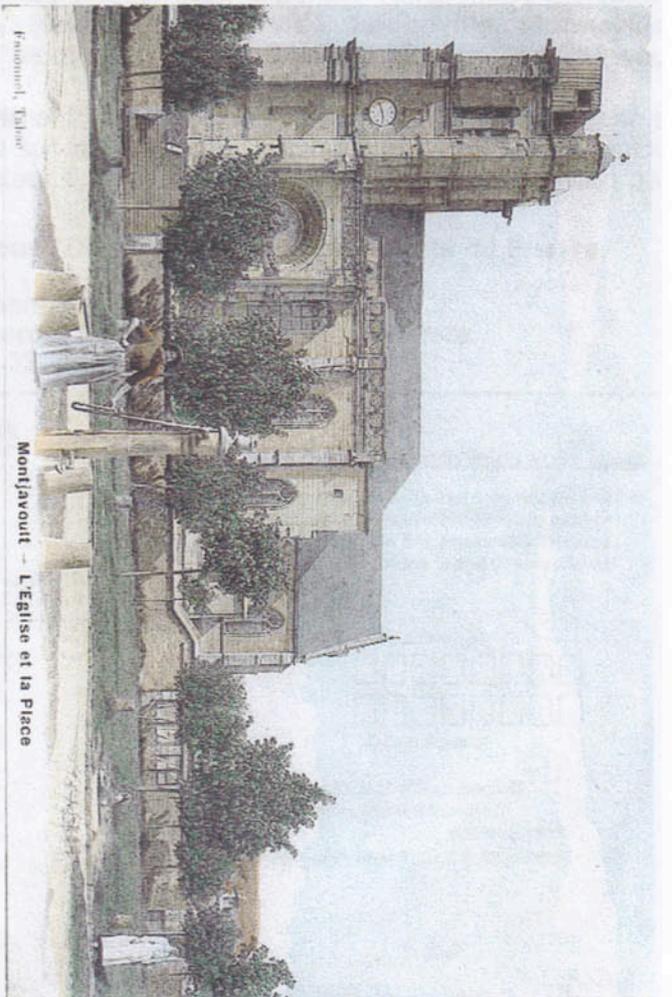
Réservation remise le



Un. H. Thiboust, Magny

MONTFAVOULT - L'église et la Tour

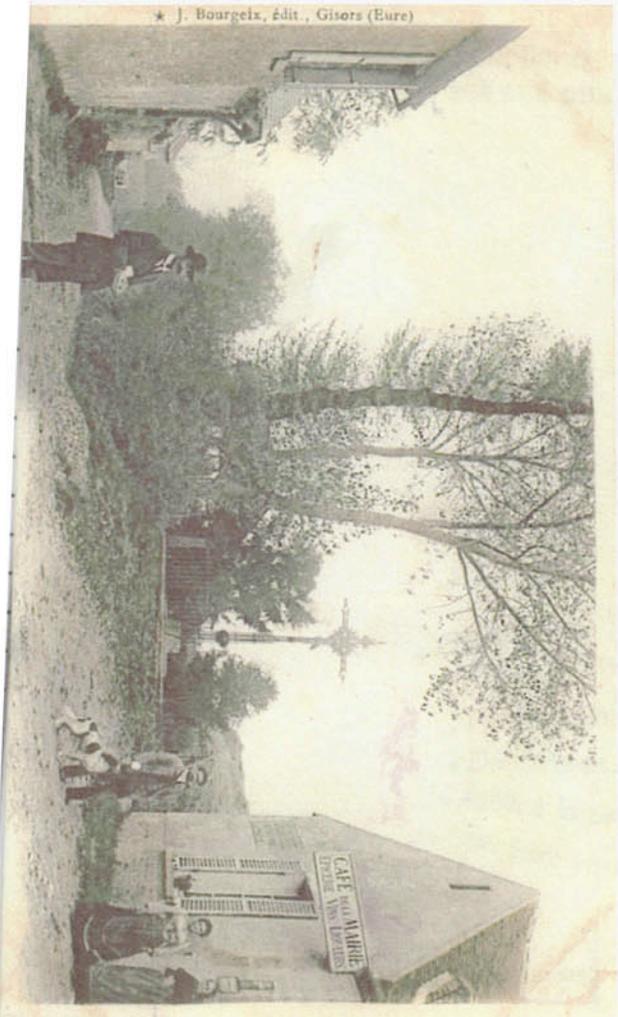
Anciennement le cimetière au pied de l'église



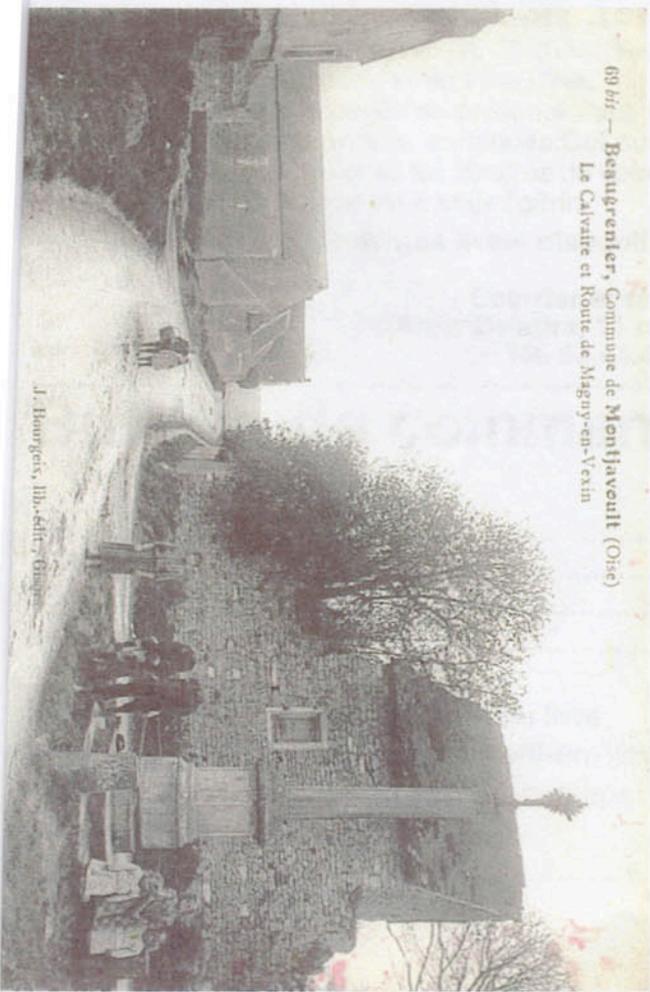
Emmanuel, Tahoe

Montlavout - L'Eglise et la Place

Anciennement la pompe au centre de la place du village



★ J. Bourgeois, édit., Gisors (Eure)



69 bis - Beauverrier, Commune de Montfavault (Oise)

Le Calvaire et Route de Magny-en-Vexin

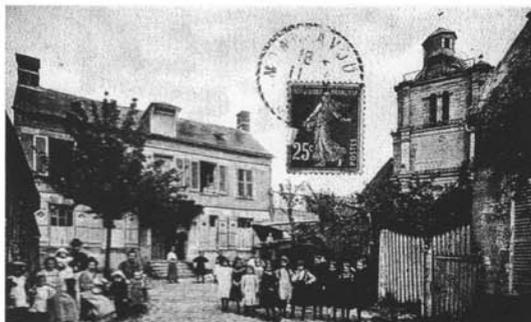
J. Bourgeois, Illu. édit., Gisors

Le Canton de Chaumont-en-Vexin

Plus de
200 cartes
postales
anciennes

Couverture
cartonnée

20 € le livre



208 pages
sur
l'histoire
et le
patrimoine
de vos
communes

Format :
210 mm x
245 mm.

Dans cet ouvrage inédit, vous trouverez tout ce que vous voulez savoir sur les communes de votre canton, à travers des milliers de renseignements sur les 37 communes qui composent le canton de Chaumont-en-Vexin : histoire, églises, châteaux, lavoirs, monuments divers (détruits ou encore debout), art, personnages célèbres, culture, étymologie, altitude, superficie, cours d'eau, population à diverses époques...

Le livre est par ailleurs agrémenté de nombreuses cartes postales anciennes et de photos prises en 2004, et ce sur toutes les communes : **Chaumont-en-Vexin, Bachivillers, Boissy-le-Bois, Boubiers, Bouconvillers, Boury-en-Vexin, Boutencourt, Chambors, Courcelles-les-Gisors, Delincourt, Enencourt-le-Sec, Enencourt-Léage, Eragny-sur-Epte, Fay-les-Etangs, Fleury, Fresne-Léguillon, Hadancourt le Haut-Clocher, Hardivillers-en-Vexin, Jaméricourt, Lattainville, Lavilletterre, Liancourt-Saint-Pierre, Lierville, Loconville, Monneville, Montagny-en-Vexin, Montjavoult, Parnes, Reilly, Senots, Serans, Thibivillers, Tourly, Trie-Château, Trie-la-Ville, Vaudancourt, Villers-sur-Trie.**

Le livre de 208 pages se présente dans un format 210 mm x 245 mm (format A 5), il est broché et possède une belle couverture cartonnée. Cet ouvrage sur le Canton de Chaumont-en-Vexin est disponible par correspondance, ou chez les libraires de votre secteur. Il sera un cadeau idéal, à petit prix. N'hésitez pas à l'offrir à votre entourage ou à vous l'offrir.

Demandez la liste de nos livres disponibles sur l'Oise et sur les départements de France.

Courrier et règlement à adresser à :
Editions Delattre, 11 rue Marcel Dassault, 60210 Grandvilliers.
Tél. 03.44.46.71.33. Fax : 03.44.13.25.20.

à découper

Bulletin de commande

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Commande exemplaire(s) du livre

"Le Canton de Chaumont-en-Vexin",

au prix de 20 € le livre, soit euros

+ 3 € de frais de port.

pour un ou plusieurs livres = €.

Règlement à la commande selon votre choix

- Chèque bancaire ou postal (à l'ordre des éditions Delattre)
- Mandat administratif (mairies et collectivités locales)
- Je souhaite régler en deux fois. Je joins deux chèques à ma commande, le second sera déposé un mois plus tard
- Mandat cash
- Carte bancaire

Titulaire de la carte

N° de carte

Expire fin

/

Date et signature

Par fax au 03 44 13 25 20 (CB uniquement)

Par e-mail : editions.delattre@wanadoo.fr

(CB uniquement)

Par téléphone au 03 44 46 71 33 (CB uniquement)

**VOUS ÊTES UNE PERSONNE AGÉE ?
DÉPENDANTE ? OU ISOLÉE ?**

**VITE ! APPELEZ 0 CAS' OU
ACCOMPAGNEMENT**

Allez où vous le voulez ...



... Quand vous le voulez !



- Vos courses ? **0 cas' ou** vous les fait ou vous y conduit
- Visite chez le médecin ou spécialistes
- Pharmacie ; rendez-vous chez le coiffeur
- Démarches administratives
- Aide à la préparation des repas
- Conduire votre animal chez le vétérinaire ...

TEL : 06 63 32 04 50

chèque emploi service

Recherchons personne de confiance avec expérience et véhicule pour assurer la garde de nos enfants (11ans et 6 ans) à notre domicile les mercredis.



Vous pouvez nous joindre :
03-44-02-39-92
06-71-91-31-71